VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Simple et Lot pour Bâtir.

A l'encoignure N. O. des rues Howard et Clio.

Owen Kelly et als vs John T. Kelly

No 70,410 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 2 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 mai 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés à l'encoignure des rues Clio et Howard, désignés par les lettres A et B dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Calloppe. Le lot A formant l'encoignure des rues Clio et Howard et mesurant 33 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Howard. Le lot B est contigu au lot A et mesurant 27 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, chacun ayant une profondeur de 75 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, étant partie des lots 1 et 2 acquis par ledit Owen Kelly des héritiers de M. White, par acte passé pardevant A. Pitot Jr, ancien notaire, le 6me jour de mars 1877. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage No 1139 rue Howard contenant 6 chambres et le cottage et bois à un étage dans le fond des lots No 2309 rue Clio. Sur le côté du cottage rue la rue Howard est un lot qui peut être utilisé pour lot à bâtir. Le voisinage est tranquille et populeux, ce qui rend la propriété dans cette section un placement sûr et rémunératif. La propriété est à proximité de plusieurs lignes de chemin de fer et autres avantages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkers n, avocat pour le plaignant. Solomon Wolff, avocat pour le défendeur.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un placement sûr et profitable. Nos 1526 et 1530 rue S. Rempart, à l'encoignure N. E. de la rue St-André.

Richard E. Marrison vs John M. Murray et als.

No 69,952—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 avril 1903 et signé le 20 avril 1903 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence double à deux étages en bois Nos 1526 et 1530 rue S. Rempart, à l'encoignure N. E. de la rue St André, contenant chaque côté 8 chambres, cuisine, hangars, etc. Dans la cour se trouvent hangar, écurie, citerne et 2 chambres. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues S. Rempart, Pélicite, St André et Dryades; mesurant en mesure américaine 34 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue S. Rempart 43 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, 113 pieds de profondeur des deux côtés et façade à la rue St André, ladite propriété est désignée par la lettre A, sur un devis par A. de Armas, voyer annexé à un acte pardevant C. T. Soniat notaire le 12 août 1878 et est développée sur ledit plan comme formant l'encoignure des rues S. Rempart et St André et mesurant comme ci-dessus. Contenable pour une résidence ou pour un placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 au sus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant G. Gin, notaire, aux frais des acquéreurs.

John Rasich, avocat pour le plaignant. J. G. Moran, avocat pour les défendants.

27 mai—17 24 31—juin 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Excellente Propriété comme placement dans un voisinage supérieur.

Nos 1527, 1531 et 1533 rue Prytanée.

A l'encoignure nord-ouest de la rue Terpsichore, faisant face à la Place Parkerson.

SUCCESSION DE MLLE ANNIE WARD.

No 66,731—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1903 et signé le 14 mai 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage triple en bois à un étage avec mansarde Nos 1527, 1531 et 1533 rue Prytanée à l'encoignure N. O. de la rue Terpsichore, retiré de la banquette et contenant galerie, six chambres, hangar et citerne à chaque côté. Le terrain est composé de deux lots situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 194, borné par les rues Prytanée, Terpsichore et Méthomnie et l'avenue St Charles, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan par L. H. Pillié, voyer, en date 23 décembre 1841, déposé en l'étude de Théo. Seghers, ancien notaire en cette ville, comme plan No 28 dans son livre de plans. Lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Lot No 11 formant l'encoignure des rues Prytanée et Terpsichore et mesurant 26 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et le lot No 12 mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur en lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds 10 5/8 pouces de largeur dans le fond, réservée pour l'usage en commun desdits lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, d'après le dit plan.

Ceci est un placement supérieur dans un des meilleurs voisinages dans cette ville. Pour sécurité et rapport il n'est rien qui puisse l'égaler. Sujet aux baux et locations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat du demandeur.

McCloskey & Benedict, avocats des défendeurs.

17 mai — 17 24 31 — juin 7 14 18

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 303; à Algier, au Dry Dock, Phone 36.
Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 315

Phone 376.

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 7 juillet 1903.

A midi, la propriété No 839 rue Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Succession de J. B. et Mary L. Camps.

No 70,333 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division "A"

PAR E. A. CARRERE, Encanteur, bureau 805 rue Perdido près de la rue Carondelet, MARDI, le 7 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 1er juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quartier, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, commençant à une distance de 5 pieds 2 pouces de l'encoignure des rues Hôpital et Bourbon, de 31 pieds 1 pouce et 1 ligne de face sur ladite rue Hôpital sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au dessus du prix d'achat. L'acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. A. Woodville, avocat.

4 juin — 4 7 14 21 28 — juil 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Carl C. A. Kurba, No 70,340, date l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, LUNDI, le 22 juin 1903, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Cenas, David et Douane, désigné comme lot No 15, sur un plan fait par John F. Braun & Compagnie daté le 23 octobre 1893, ledit lot mesure, en mesure américaine trente pieds deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton sur cent treize pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 14, et cent onze pieds et huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 et trente deux pieds deux pouces et deux lignes de largeur dans le fond.

2° Une certaine étendue ou morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du Bayou Mississipi, à environ soixante quinze (75) milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant et mesurant la moitié (1/2) d'un (1) arpent de face sur ledit fleuve sur une profondeur de quarante (40) arpents et étant bornée du côté supérieur par des terres appartenant à John L. Burn et du côté inférieur par des terres appartenant à John L. Burns.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903. Les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire aux frais des acquéreurs. E. A. CARRERE, Encanteur.

23 mai—23 30—juin—6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Léon Aubin — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 70,436. LUNDI, le 15 juin 1903, à 10 heures A. M. sur les lieux, No 1634 avenue Tulane à l'encoignure de la rue Magnolia, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les effets mobiliers décrits, dans l'inventaire de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Termes et conditions — Comptant sur les lieux.

E. A. CARRERE, encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

4 juin—4 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu de et conformément à un ordre à moi émanant, daté et signé le 26 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire de la succession de Charles Willbald et als No 58,241, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique LUNDI, le 29 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, etc. dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Johnson, Prieur et Florida Landing, désigné par le No 19 et mesurant 27 pieds de face à la rue Cypress sur 141 pieds 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903. l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. E. A. CARRERE,

J. C. HENRIQUES, Encanteur.

Avocat

29 mai—29—juin 5 12 19 26 29

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Résidence de Choix

2432-34-36-38 rue Conti, coin Rocheblave.

Succession de William Bernard.

No 70,458—Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 16 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 mai 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Conti, Bienville et Conti, désignée comme lot A, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Rocheblave et Conti et mesure, M. A., 47 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Conti.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais des acquéreurs.

16 mai — 16 17 24 31 — juin 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm. Craig Mylne; Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No 68,579. Il sera vendu à l'enchère publique jeudi, le 2 juillet 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur—Bureau 634 rue Gravier—En vertu d'un ordre daté et signé le 29 mai 1903, par l'Honorable Geo. H. Théard, Juge de la Division ci-dessus, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété; à savoir: La moitié indivise du trois-quart du lot 2 des sections 19 et 30 et la 1/8 indivise des lots 1, 4, 6, 7, 8 et 9 des sections 19 et 30, les lots 12, 13, 14, 15, 17 et 18 de la section 20, les lots 21, 24, 26 et 27 de la section 21; le lot 23 des sections 21 et 22; les lots 25 et 30 de la section 22, le lot 32 des sections 22 et 27; le lot 36, A, de la section 35 et le lot 36, B, de la section 71. Tous situés dans le comté 12 Rangée Sud 12 E. à l'Est du fleuve Mississipi, dans le district des terres sujettes à être vendues dans la Nouvelle-Orléans et contenant ensemble 1006,01 acres de terre plus ou moins. Les lots 2, 3 et 4 de la section 4 les lots 1, 2 et 3 de la section 5; les lots 3, 4, 5 et 6 de la section 7 dans le même comté et Rangée. Conditions de la vente, comptant net. L'acquéreur devant payer le montant de son enchère et prendre la propriété sujette à n'importe quels liens, privilèges ou hypothèques qui pourraient exister contre elle, et payer pour l'acte de vente pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

31 mai—31—juin 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Richard Rhodes,

No 70,578—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Le contenu entier du

MAGASIN RHODES

307 RUE ST. CHARLES.

Comprenant un grand stock assorti de "SPORTSMEN'S GOODS."

Les installations de bureau, le bon vouloir, etc., devant être vendus à l'encan sur les lieux comme vente obligatoire.

Lundi, le 22 juin 1903,

Commençant à 11 heures A. M.

Le stock entier, les affaires, le bon vouloir, les installations de bureau, etc., du défunt, Richard Rhodes, sera offert à l'encan en bloc, comme vente obligatoire, à l'heure et sur les lieux en ceci décrits.

Cette vente offre aux personnes cherchant une ouverture dans les affaires une occasion de commencer un commerce immédiatement et d'acquérir un commerce qui est parfaitement établi; le magasin de Rhodes étant un des plus anciens et des mieux connus en ville.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 9 juin 1903, adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai les articles ci-dessus mentionnés à l'heure et sur les lieux en ceci indiqués.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO.

11 juin—11 14 21 22 Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve etc.

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre date et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits à dessus y appartenant ledit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Lanier, Constance, Austerlitz et Gen. Taylor désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 165, et mesurant 29 pieds de face à la rue Gen. Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connus comme le No 708 rue Gen. Taylor.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant R. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO

Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.

Stafford et Lambert, avocats.

26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Spéculateurs et Placeurs.

Cottages simples Nos 746 et 748 rue Prieur.

Aussi Cottage double Nos 752 et 754 rue Prieur, entre les rues Julie et Cypress, par la rue Roman.

Dans la Succession de A. M. Nevares.

No 70,310 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 30 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé en cour ouverte le 29 mai 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville désigné par le No 12 de l'ilet No 12, borné par les rues Roman, Cypress, Prieur et la propriété de la Banque du Canal ou Florida Landing (maintenant Julie) sur un plan fait par L. H. Pillié, député voyer de la première municipalité de cette ville et mesurant en mesure anglaise 54 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur sur le côté vers la rue Cypress de cent vingt pieds et de l'autre côté de cent vingt pieds deux pouces quatre lignes et de quarante trois pieds cinq pouces quatre lignes de largeur dans le fond.

2° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 11, sur un plan en l'étude de John Cragg, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine 27 pieds de face à la rue Prieur, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples contenant 5 chambres, et d'un cottage double contenant 6 chambres et cuisines, avec dépendances dans le fond contenant 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement ensemble avec les causes usuelles de sécurité; les taxes jusqu'à et incluant l'année 1902 devant être payées par la succession; les taxes de 1903 devant être au prorata. Le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30 31—juin 7 14 21 28 30

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DU

Septième District.

Succession de Vaisin Léonard Fortuné et Sophie Fortuné

No 70,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune.—JEUDI le 25 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté le 19 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, Lne, dans l'ilet No 117, borné par les rues Dante, (anciennement rue Madison), Elm, (anciennement rue Troisième) Zimpel et Cambronne désigné par le numéro six et mesurant trente pieds de face à la rue Dante sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot a été acquis par le dit V. L. Fortuné, de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après l'acte passé pardevant J. D. Tayler, notaire, le 14 mai 1883, enregistré dans le livre des transferts, No 128 folio 304.

Et à 10:30 a. m., même jour, sur lesdits lieux, un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. Acte de vente et assumant les taxes de 1903 aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Deibel Sr, notaire, bureau au deuxième étage de la bâtisse Maconnique.

24 mai—24—juin 2 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés.

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern: Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

Ida re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling.

No 70,385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friederichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir:—

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistant des ci-après

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus proéminantes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Busslère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Mary Alice Fitzpatrick vs Richard Williams.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 13,355—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 16 juin 1903, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. J. Unterreiner, avocat. 7 juin—7 14 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de A. P. Trousdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,757—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mabel Trousdale Sutherland, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Perkins, avocat. 5 juin—5 9 14.

Succession de A. Dixon Hannay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,800—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. Dixon Hannay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.

5 juin—5 9 14

Succession de Catherine Wegan, veuve par 1er mariage de George Hather et veuve par 2me mariage de Henry Streckwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 69,502—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lavallée, exécuteur testamentaire de cet succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. F. S. Drolla, avocat.

9 juin—9 14 18

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Andréa Maestri et Catharina Torri, sa femme.

No 69,583 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété No 1235-37 rue Columbus.
" 1836-38 rue Hôpital.
" 1015-19 rue Robertson.
" 921 rue Johnson.
" 210-12 rue Real Kenan.
" 2215 avenue des Ursulines

MOI AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment nommé de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 5 mai et signé le 12 mai 1903, par l'Hon. Frederick D. King, juge de la susdite Cour, Division B, et en vertu d'un ordre daté le 21 mai 1903, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 13 mai 1903, dans l'intérêt de la mineure Marcellina Maestri, signé par ledit juge et aussi rendu dans cette même affaire sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, à la Bourse de Spear & Escoffier No 802 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus (autrefois Mystérieuse) St-Bernard, Marais (autrefois Plauche) et St Claude (autrefois Bons Enfants) faisant partie du lot désigné par le No sept de l'ilet No quatre. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces du côté de la propriété de Ferrault ou ses représentants et de soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes du côté de la propriété des frères De Maby ou de leurs représentants.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Hôpital Roman, Ursulines et Derbigny, sur un plan fait par D. K. Seghers, architecte, daté le 22 septembre 1876 annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 5 juin 1876. D'après lequel plan ladite portion de terre mesurant trente neuf pieds un pouce et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Hôpital, sur trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit deuxième district, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Ursulines, St Philippe et Clairborne. Lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Dumaine, Galvez et St-Philippe, faisant partie d'un lot désigné par le No soixante-dix sur un plan fait par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire; laquelle portion de terre mesurant en mesure française, vingt sept pieds de face à la rue Johnson, vingt huit pie